

L'ENTRETIEN ET LA TENUE DES LIEUX



Un lieu de travail bien entretenu est un gage de sécurité auquel tous doivent contribuer.

Adopter des méthodes de travail sécuritaires**Contrôler les risques**

- Délimiter les voies de circulation et les maintenir dégagées.
- Installer des enrouleurs pour que les boyaux et les fils électriques ne traînent pas au sol.
- Ranger les outils, les pièces et les équipements après leur utilisation.
- S'assurer que les panneaux électriques sont accessibles en assurant un dégagement d'au moins 1 m devant ceux-ci.
- S'assurer que tous contenants de produits dangereux sont fermés après utilisation et qu'ils sont rangés aux endroits prévus à cette fin.
- Ranger les contenants de produits inflammables dans une armoire de sécurité (pour produits inflammables) ou un local d'entreposage de produits inflammables.
- Placer les déchets combustibles (incluant les chiffons souillés) dans des poubelles en métal avec un couvercle qui se referme automatiquement.

Se protéger

- S'assurer que tous les équipements sont munis de leur garde approprié.

Pour en savoir davantage

- Fiche de vérification 1001 *Les voies de circulation : se déplacer sans trébucher*
- Fiches de vérification *L'accueil d'un nouveau travailleur : connaître les pratiques sécuritaires*
Fiche 2004 : secteur mécanique
Fiche 4006 : secteur détaillants d'essence
Fiche 5009 : secteur carrosserie
Fiche 6001 : secteur pièces et entreposage
- Fiche Trucs et conseils *En cas d'incendie, êtes-vous prêts ?*